

# **SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

## **BILAN DE LA CONCERTATION**



# **SOMMAIRE**

## **PROPOS INTRODUCTIF**

- I. Objectifs et modalités de concertation inscrits dans la délibération de prescription**
  1. Objectifs de la concertation
  2. Modalités de concertation définies
  
- II. Mise en œuvre des modalités de concertation**
  1. Mise à disposition du dossier de SCoT sur le site internet du PETR et en version papier aux sièges
  2. Communication via la presse locale
  3. Création et exposition de supports présentant le SCoT
  4. Réunions publiques
  
- III. Mise en œuvre des modalités de concertation à destination des élus locaux et des Personnes Publiques Associées**

## **PROPOS INTRODUCTIF :**

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la mise en œuvre d'une concertation tout au long de l'élaboration des documents d'urbanisme. La concertation constitue un enjeu de démocratie locale permettant à la population de s'exprimer sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Ternois 7 Vallées, compétent en matière d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), a prescrit l'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées, par délibération en date du 24 juin 2021. Le SCoT couvre le périmètre des Communautés de communes du Ternois et des 7 Vallées.

Conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale doit faire l'objet d'une concertation « *associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées* ». Une concertation continue a été mise en œuvre tout au long de l'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale jusqu'à la phase d'arrêt de projet.

### **I. Objectifs et modalités de concertation inscrits dans la délibération de prescription**

#### **1. Objectifs de la concertation**

Conformément à la délibération de prescription du SCoT Ternois 7 Vallées, la concertation permet au public d'accéder aux informations relatives à l'état d'avancement et au contenu du projet d'élaboration/révision du SCoT et d'y apporter sa contribution. Elle vise également à sensibiliser la population aux enjeux du territoire et à sa mise en valeur. La concertation favorise aussi le partage, l'appropriation et les échanges autour du projet par l'ensemble des acteurs.

#### **2. Modalités de concertation définies**

Le PETR Ternois 7 Vallées a défini les modalités suivantes pour toute la durée de la concertation par délibération en date du 24 juin 2021 :

- **Information du public sur le projet de SCoT via la diffusion d'informations et de documents selon les modalités suivantes :**
  - Un accès aux documents du dossier de concertation, qui sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement des études et de l'élaboration des documents relatifs au projet de SCoT, sera disponible sur le site internet du PETR Ternois 7 Vallées. Il est également possible de consulter une version

papier de ces documents au siège du PÉTR de la Communauté de communes du Ternois, ainsi qu'aux services administratifs de la Communauté de Communes des 7 Vallées, pendant les horaires d'ouverture habituels ;

- Une information concernant la procédure d'élaboration du SCoT sera communiquée au public à travers la presse locale et par voie numérique, à chaque étape clé du projet. Cela inclut notamment le lancement de la procédure, le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), ainsi que l'arrêt du projet ;
- Le cas échéant, des documents de communication présentant le projet de SCoT seront réalisés et diffusés, et une exposition itinérante sera mise en place sur le territoire, dans le cadre de l'arrêt de projet.

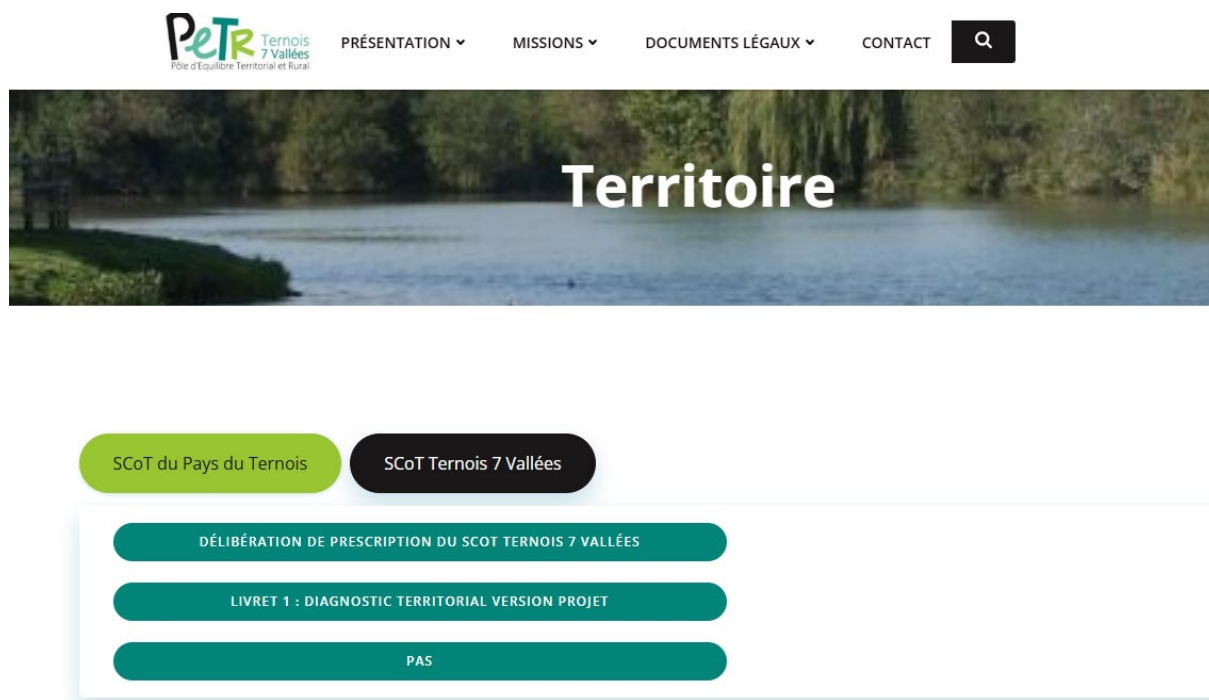
- **Participation du public via :**

- Des registres papier, accompagnant le dossier de concertation, seront mis à disposition du public aux sièges du PÉTR Ternois 7 Vallées, de la Communauté de Communes du Ternois, ainsi qu'aux services administratifs de la Communauté de Communes des 7 Vallées, pendant les jours et heures d'ouverture habituels. Le public pourra y consigner ses observations et propositions écrites tout au long de la procédure, depuis la publication de la délibération de prescription jusqu'à l'arrêt du projet de SCoT ;
- Il sera possible d'envoyer des observations et propositions écrites par voie postale à l'adresse du PÉTR, destinées à Monsieur le Président du PÉTR Ternois 7 Vallées, ainsi que par voie électronique à l'adresse mail du PÉTR ;
- Des cycles de réunions publiques seront organisés sur le périmètre du SCoT, lors des étapes clés de la procédure : au minimum avant les débats sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et avant l'arrêt du projet de SCoT. Ces réunions seront présidées par un représentant élu du PÉTR. Les informations concernant le contenu, les dates, horaires et lieux de ces réunions seront publiées en temps voulu sur le site internet du PÉTR et des Communautés de communes. Le cas échéant, un ou des forums de concertation avec la population pourront également être organisés.

## **II. Mise en œuvre des modalités de concertation**

### **1. Mise à disposition du dossier de SCoT sur le site internet du PÉTR et en version papier aux sièges**

Une mise à jour régulière du dossier sur le site internet du PETR a été effectuée tout au long de la procédure. Les documents principaux du SCoT sont mis à la disposition du public pour une consultation numérique.



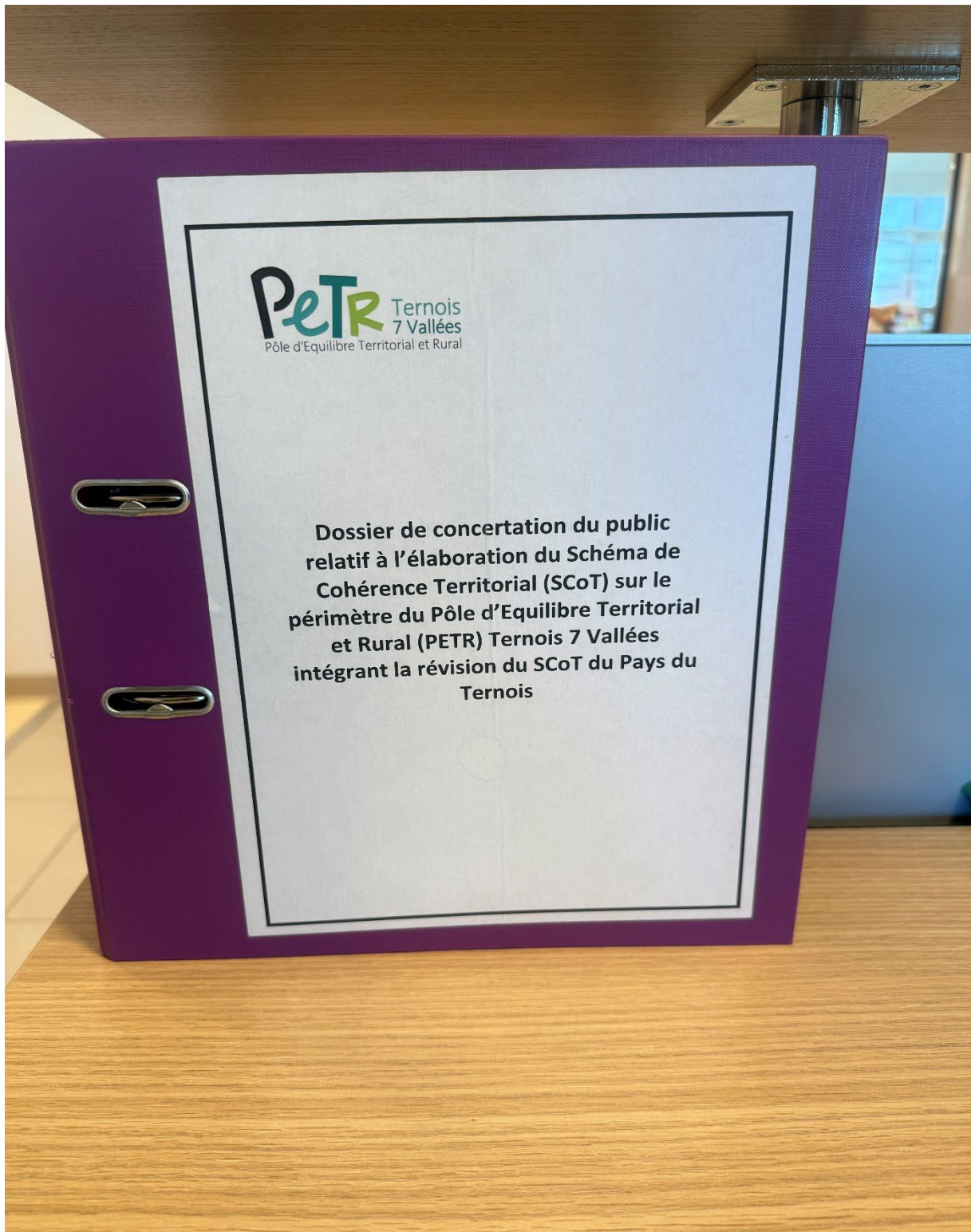
*Dossier du SCoT Ternois 7 Vallées disponible sur le site internet du PETR*

Le PETR a également mis à la disposition du public au siège du PETR Ternois 7 Vallées et au siège administratif de la Communauté de communes des 7 Vallées, un dossier papier comprenant la délibération de prescription et les différentes pièces composantes du SCoT. Ce dossier est accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations du public.

Bilan: Il est à noter que ce dossier n'a fait l'objet d'aucune consultation de la part du public. Par conséquent, aucune observation n'a été consignée sur le registre.

Aucune observation ou proposition écrite par courriers n'a été reçue par Monsieur le Président du PETR.

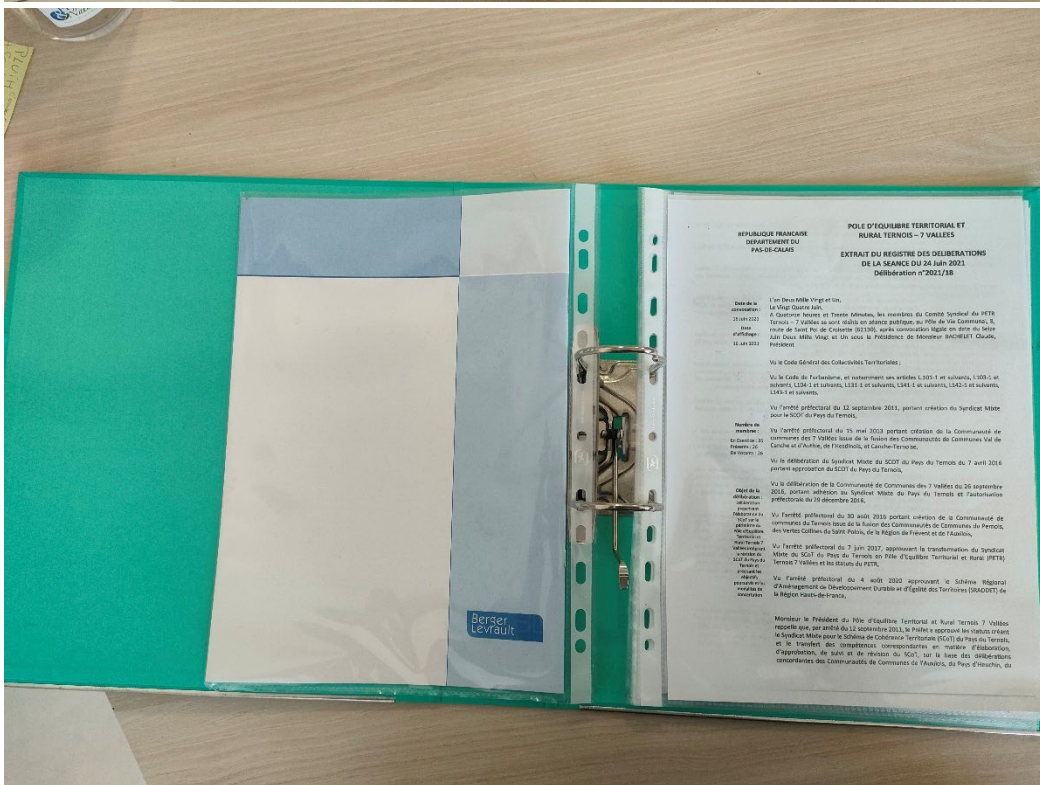
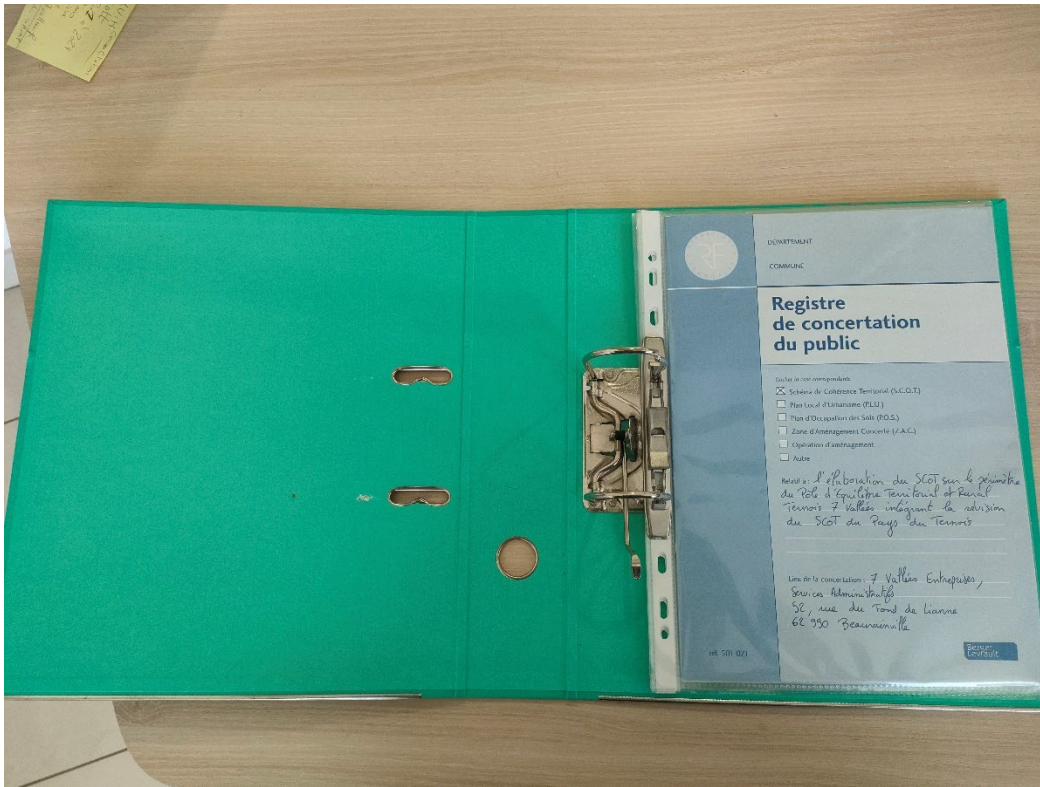




*Dossier papier mis à disposition du public aux sièges du PETR et de la CC du Ternois*

**Dossier de concertation du public  
relatif à l'élaboration du Schéma de  
Cohérence Territorial (SCoT) sur le  
périmètre du Pôle d'Equilibre Territorial  
et Rural (PETR) Ternois 7 Vallées  
intégrant la révision du SCoT du Pays du  
Ternois**





Dossier papier mis à disposition du public au siège administratif de la CC des 7 Vallées



## 2. Une communication via la presse locale

Des communiqués via la presse locale (la Voix du Nord et l'Abeille de la Ternoise) ont été effectués de la phase diagnostic à l'arrêt de projet. Le but de ces communiqués de presse est d'apporter à la population des informations sur l'état d'avancement et les orientations politiques envisagées dans le projet de SCoT.



Accueil > Hauts-de-France > Arrageois - Ternois

# Ternois - 7 Vallées : un premier diagnostic du territoire pour continuer de penser son avenir

Un premier diagnostic territorial a été présenté aux élus du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Ternois - 7 Vallées. Un point d'étape dans l'élaboration du nouveau schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui doit fixer les axes de développement du territoire pour les années à venir.

**Abonnés** Article réservé aux abonnés



*Communiqué de presse la Voix du Nord : Phase diagnostic*

En plus des communiqués de presse sur l'état d'avancement de la procédure, les réunions publiques ont été annoncées via la diffusion d'articles de presse dans la Voix du Nord et l'Abeille de la Ternoise.

### Communiqué de presse : Réunions publiques pour le SCoT Ternois 7 Vallées

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Ternois 7 Vallées, sous la présidence de Monsieur Claude Bachelet, est une structure dont la mission est d'avoir vocation à être un outil collaboratif entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non). A ce titre, il s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Ce SCoT rassemble deux Communautés de Communes voisines : celle du Ternois et celle des 7 Vallées, englobant ainsi 172 communes et une population de 65 000 habitants.

Le SCoT est un document stratégique, pour l'évolution du territoire, qui vise à organiser le développement et l'aménagement du territoire du PETR Ternois 7 Vallées pour les 20 prochaines années.

Pour le rédiger, plusieurs documents légaux sont impératifs dont le PAS, Projet d'Aménagement Stratégique qui établit une feuille de route dans tous les domaines essentiels de l'aménagement du territoire : préservation de l'environnement, développement économique, habitat, mobilité, gestion de l'eau, agriculture, etc.

Afin de vous présenter les enjeux du territoire ainsi que les principaux objectifs inscrits dans le PAS, nous vous convions à deux réunions publiques, ouvertes à tous.

Un temps d'échange sera dédié pour recueillir votre avis, vos observations et commentaires, qui seront par la suite soumis au débat entre les élus du territoire.

Rendez-vous donc le jeudi 22 février 2024 aux lieux et horaires suivants :

A Sainte-Austreberthe, à la salle des fêtes, 30 rue de l'Eglise, à 14h ;

A Frévent, salle des cours professionnels, 20 rue Houbart, à 16h30.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Contact :  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Ternois 7 Vallées  
E-mail : [contact@petrternois7vallees.fr](mailto:contact@petrternois7vallees.fr)  
Téléphone : 03 21 04 08 23

Communiqué de presse : Réunions publiques pour le SCoT Ternois 7 Vallées

*Avis annonçant les réunions publiques sur le PAS,*

### 3. Création et exposition de supports présentant le SCoT

Pour faciliter la compréhension de ce qu'est un SCoT, le PETR a réalisé 5 Kakémonos qui expliquent le contenu du projet. Chaque support met en perspective un point fort du SCoT à savoir :

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Que contient le SCoT du PETR Ternois 7 Vallées ;
- Enjeux du SCoT Ternois 7 Vallées ;
- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ;

Ces supports de communication sont mis à la disposition du public aux sièges du PETR et des deux Communautés de communes. Cinq autres Kakémonos sont destinés également à être en itinérance dans les communes du PETR et lors des réunions publiques.



Panneaux exposés dans le hall du siège du PETR et de la CC du Ternois





Panneaux exposés dans la salle de conférence de la CC des 7 Vallées



#### **4. Les réunions publiques**

Conformément à la délibération de prescription, l'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées a donné lieu à deux séquences de réunions publiques.

**La première phase** correspond à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). A cette occasion deux réunions publiques ont été organisées :

- 1 réunion publique qui s'est tenue le 22 février 2024 à 14h à Sainte-Austreberthe sur le territoire de la Communauté de communes des 7 Vallées ;
- 1 réunion publique qui s'est tenue également le 22 février 2024 à 16h30 h à Frévent sur le territoire de la Communauté de communes du Ternois.

Avant la tenue de ces réunions, le PETR a réalisé des affiches, des flyers et des kakémonos à destination des habitants pour toucher un maximum de public lors de ces réunions.

Les affiches et les flyers ont été transmis aux 172 communes du PETR (à l'époque) pour un affichage en mairie et dans les lieux stratégiques des communes. L'affichage de ces supports a été également effectué aux sièges du PETR et des Communautés de communes.

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE  
**RÉUNION PUBLIQUE**

*Présentation des grands axes  
du Projet d'Aménagement Stratégique*

**INVESTISSEZ-VOUS DANS  
L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE !**

**22 FEVRIER 2024**

**14H - 15H45**

**SALLE DES FETES  
30 RUE DE L'EGLISE  
SAINTE AUSTREBERTHE**



**PetR** Ternois  
7 Vallées  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

 **TERNOISCOM**  
— TERRE D'AVENIR —

**7 SEPT VALLÉES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

  
**AULA**  
AGENCE D'URBANISME  
DE L'ARTOIS

*Affiche A3 et flyer diffusés dans les communes des 7 Vallées*

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE  
**RÉUNION PUBLIQUE**

*Présentation des grands axes  
du Projet d'Aménagement Stratégique*

**INVESTISSEZ-VOUS DANS  
L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE !**

**22 FEVRIER 2024  
16H30 - 18H15**

**LES COURS PROFESSIONNELS  
20 RUE HOUBART  
62270 FREVENT**



**Petr** Ternois  
7 Vallées  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

 **TERNOISCOM**  
— TERRE D'AVENIR —

 **SEPT  
VALLÉES**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 **AULA**  
AGENCE D'URBANISME  
DE L'ARTOIS

*Affiche A3 et flyer diffusés dans les communes du Ternois*

Ces réunions publiques ont fait également l'objet d'une insertion presse dans la Voix du Nord et l'Abeille de la Ternoise, à travers l'article de communication illustré précédemment. Elles ont réuni environ une quarantaine de participants. Le but de ces réunions publiques était de présenter les grandes orientations et les objectifs du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT.



*Illustration de la réunion publique sur le PAS à Sainte-Austreberthe, le 24 février 2024*



*Illustration de la réunion publique sur le PAS à Frévent, le 24 février 2024*

**La deuxième phase** des réunions publiques s'est déroulée durant la phase d'écriture du DOO. Comme pour le PAS, deux réunions publiques ont été organisées :



- 1 réunion publique qui s'est tenue le 5 février 2025 à 14h à Hesdin-la-Forêt (commune déléguée de Marconne) sur le territoire de la Communauté de communes des 7 Vallées ;
- 1 réunion publique qui s'est tenue également le 5 février 2025 à 17h à Pernes sur le territoire de la Communauté de communes du Ternois.

Comme procédé dans le cadre de l'organisation des réunions publiques sur le PAS, le PETR a réalisé des supports de communication de type affiche A4 et flyers. Ces supports ont été diffusés et affichés dans toutes les mairies ainsi que les sièges du PETR et des communautés de communes.

- Environnement
- Cadre de vie
- Habitat
- Déplacement
- Économie



**PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION  
DE L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE**

# RÉUNIONS PUBLIQUES

## Le SCOT

Schéma de cohérence territoriale

Document stratégique visant à organiser le développement et l'aménagement du territoire du PETR Ternois 7 Vallées pour les 20 prochaines années.

**OÙ,  
QUAND ?**

**Mercredi 5 février 2025**

- 14h - Salle des fêtes, 7 rue d'Abbeville à Hesdin-la-Forêt (ex Marconne)
- 17h - Salle des fêtes, Grande Place à Pernes-en-Artois



Affiche A4 et flyer diffusés sur l'ensemble des communes du PETR

La deuxième séquence de réunions publiques a réuni environ une vingtaine de personnes et a permis de présenter au public les dispositions du Document d’Orientation et d’Objectifs (DOO) du SCoT Ternois 7 Vallées.



*Illustration de la réunion publique sur le DOO à Marconne, le 5 février 2025*





*Illustration de la réunion publique sur le DOO à Pernes, le 5 février 2025*

De plus, il convient de préciser qu'une communication de toutes les réunions publiques a été effectuée au préalable sur les sites internet du PETR et des Communautés de Communes ainsi que sur les pages Facebook des collectivités.

**Au total**, ce sont 4 réunions qui se sont tenues sur l'ensemble du territoire du PETR Ternois 7 Vallées. Elles ont attiré environ une cinquantaine de participants malgré la diversification des canaux de communication.

Lors de ces réunions, il avait été exprimé :

Une volonté de ne plus implanter d'éoliennes car :

- Artificialisation supplémentaire et non nécessaire ;
- Impact sur le paysage rural

Une crainte a été exprimée aussi quant à la densité des villages. En effet, pour les habitants, la densification doit se faire de façon mesurée en fonction des enjeux des communes.

Le sujet de retournement des prairies à enjeux avait été également évoqué. La volonté est de mettre l'accent sur les prairies situées sur des pentes.



Une demande avait été faite pour maintenir la logistique, à l'exemple de ce qui a été fait durant le COVID-19, afin de préserver les plateformes logistiques.

Les habitants ont également mis l'accent sur la nécessité de maintenir une population-jeune sur le territoire du PETR à travers la mise en place d'organismes de formation professionnelle.

Les problématiques de mobilité en matière de transport en commun au sein du territoire ont été également soulevées par les habitants.

Les habitants ont aussi exprimé la volonté de préserver l'identité rurale en lien avec la sauvegarde de l'agriculture et la qualité paysagère.

### **Modalité supplémentaire**

En plus des modalités de concertation définies par délibération, les collectivités composantes du SCoT diffusaient des informations sur l'Etat d'avancement du SCoT à travers le bulletin d'informations intercommunal. En effet, La Communauté de communes du Ternois a consacré une page d'information sur le SCoT dans le Ternois Com Infos n°13 du 13 février 2023.



#### **Qu'est-ce qu'un SCoT ?**

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à l'échelle d'un bassin de vie sur une durée d'environ 20 ans. Il sert de cadre de référence aux documents d'urbanisme tels que les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux. Le SCoT incarne une réflexion stratégique à grande échelle que les PLU doivent décliner de façon opérationnelle à l'échelle locale.

#### **Contexte et démarche d'élaboration :**

Partie intégrante du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), la Communauté de Communes du Ternois révisé son SCoT approuvé en 2016. Réalisé de concert avec la Communauté de Communes des 7 Vallées, ce futur SCoT correspond à une première élaboration pour nos voisins.

Ce document stratégique constitue une opportunité pour les deux Communautés de Communes de mener une démarche concertée de construction d'un projet commun réduisant les déséquilibres et les inégalités territoriales, tout en répondant aux multiples défis contemporains.

Une réunion de lancement s'est déroulée le 07 septembre dernier. Une phase de diagnostic a été réalisée et validée. L'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) est en charge de l'accompagnement du territoire dans l'élaboration du SCoT. L'année 2023 sera consacrée à l'écriture du projet politique.

*Illustration de la page dédiée au SCoT dans le Ternois Com infos n°13*

### III. Mise en œuvre des modalités de concertation à destination des élus locaux et des Personnes Publiques Associées

#### 1. Les commissions thématiques

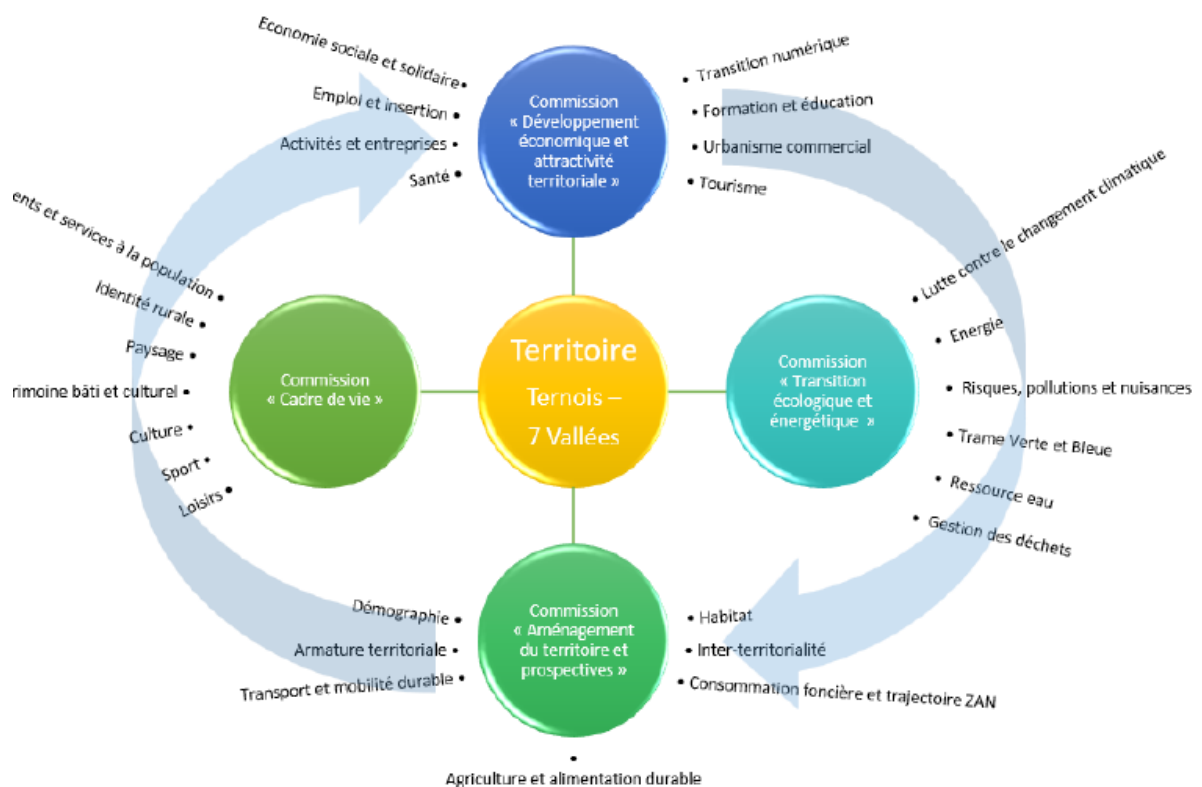
La concertation sur le projet de SCoT a été menée depuis le début de la procédure par la mise en place d'une instance de quatre commissions thématiques sur le Développement économique, l'Aménagement du Territoire, le cadre de vie et la transition écologique.

Présidée chacune par un élu, les commissions sont des instances de consultation et de co-construction du projet de SCoT qui se réunissaient à chaque étape de l'élaboration du SCoT (de la phase diagnostic au DOO). Elles sont constituées chacune de 20 élus du PETR en plus des membres du bureau syndical, des directeurs généraux des services et des techniciens concernés des deux Communautés de communes, des techniciens de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et de l'association des Personnes publiques associées ou consultées.



## RAPPEL : 4 COMMISSIONS THEMATIQUES

### LES 4 COMMISSIONS THEMATIQUES



## **Bilan :**

L'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées a donné lieu à l'organisation de 5 sessions de 4 commissions thématiques ainsi qu'une commission transversale. Chaque commission réunissait environ une vingtaine de participants. La commission transversale qui s'est déroulé le 18 octobre 2024 a enregistré un taux de participation important d'élus, de techniciens et de personnes publiques associées.

### **2. La conférence des maires**

La conférence des maires est une instance qui se réunissait durant l'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées afin de débattre et d'harmoniser les orientations et prescriptions relatives au SCoT Ternois 7 Vallées. Quatre conférences des maires se sont tenues pour le SCoT :

- **7 septembre 2022 à Hesdin.** Cette conférence des maires portait sur le lancement de l'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées et a réuni 82 élus et 11 techniciens dont des personnes publiques associées à l'instar de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

SCOT TERNOIS – 7 VALLEES – Conférence des Maires  
7 septembre 2022



## **SOMMAIRE**

- 1/ QUEL EST LE ROLE D'UN SCOT ET COMMENT EST IL ELABORE ?**
- 2/ POURQUOI ET COMMENT REVISER/ELABORER LE SCOT TERNOIS – 7 VALLEES ?**
- 3/ LA GOUVERNANCE**
- 4/ LA MISSION TECHNIQUE DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS**
- 5/ CALENDRIER ET PROPOS CONCLUSIFS**

*Illustration de l'ordre du jour de la conférence des maires du 7 septembre 2022*

- **9 février 2023 à Huclier.** Cette deuxième conférence avait pour but de procéder à la validation du diagnostic ainsi qu'à la présentation des analyses (AFOM). Elle a réuni 71 élus et 10 techniciens.

## SOMMAIRE

### 1/ INTRODUCTION

### 2/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DE L'EIE

### 3/ ATOUTS/FAIBLESSES/MENACES/OPPORTUNITÉS (AFOM)

### 4/ DES AFOM AUX PREMIERS ENJEUX

*Illustration de l'ordre du jour de la conférence des maires du 9 février 2023 à Huclier*

- **14 décembre 2023 à Marconnelle.** La troisième conférence des maires dans le cadre de l'élaboration du SCoT Ternois 7 Vallées était l'occasion de présenter le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Elle a réuni une cinquantaine de participants au total.

## SOMMAIRE

### 1/ Rétrospective et perspective de travail du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

### 2/ Retour sur le séminaire du 23 juin

### 3/ Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

### 4/ Questions diverses

*Illustration de l'ordre du jour de la conférence des maires du 14 décembre 2023 à Marconnelle*



- **13 décembre 2024 à Blangy sur-Ternoise.** Cette quatrième conférence des maires portait sur la présentation du DOO aux élus. La première partie de cette réunion était consacrée à une intervention des services de la Région Hauts de France sur les orientations du SRADDET approuvé en novembre 2024. 63 élus et une dizaine de techniciens étaient présents lors de cette conférence.



*Illustration de la conférence des maires du 13 décembre 2024 à Blangy-sur-Ternoise*

### **3. Le séminaire politique**

Le 23 juin 2023, le PETR Ternois 7 Vallées a organisé un séminaire politique à destination des élus des 172 communes du territoire (à l'époque). Ce séminaire avait pour but de travailler sur la construction du projet politique du SCoT. Après un premier temps de présentation en séance plénière, des ateliers de travail par thématique ont été structurés.

## Les Ateliers

### Atelier 1 : Vers quel modèle d'aménagement le territoire compte-t-il s'engager ?

*Thématiques abordées : Démographie, Habitat, Mobilités et Equipements et services*

### Atelier 2 : Comment construire un territoire résilient et en transition écologique ?

*Thématiques abordées : Ressources, énergie, risques et biodiversité*

### Atelier 3 : Quels positionnements pour concilier attractivité territoriale, nouveaux usages et modèles économiques ?

*Thématiques abordées : Développement économique, commerce et tourisme*

### Atelier 4 : Comment affirmer notre ruralité comme un atout dans son développement, son identité et son équilibre ?

*Thématiques abordées : Agriculture, Patrimoines et Culture*

*Illustration des ateliers du séminaire politique du 23 juin 2023*

## Méthodologie suivie



**Animation de la table :**  
Elu référent + technicien

**ENJEUX**  
+  
**MEMO : VERBES A UTILISER**  
+  
**AIDE REDACTIONNEL**

=  
**ORIENTATIONS DEFINIS PAR  
LES ELUS**

**Restitution :**  
Elu référent avec  
l'appui du technicien

5

*Illustration de la méthodologie suivie pour les ateliers*

## Bilan :

Au total, ce séminaire a réuni une quarantaine de personnes dont 33 élus et 11 techniciens.